

CONSEIL DE QUARTIER

DISTRICT 3 | BELVÉDÈRE

Compte rendu

Séance du 25 août 2026 à 19 h à la Salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Maryse Ouellet, conseillère municipale du district no. 3 et présidente du conseil de quartier

M. Gilles Bernatchez, conseiller de quartier

Mme Martine Dufour, conseillère de quartier

M. René Jacob, conseiller de quartier

Mme Madeleine Robillard, conseillère de quartier

M. Normand Roy, conseiller de quartier

INVITÉS :

M. Serge Allard, maire (arrivée à 19 h 09)

ABSENTS :

M. Julien Beaudet, conseiller de quartier

ASSISTANCE : 5 personnes

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Mme Maryse Ouellet, présidente du conseil de quartier, souhaite la bienvenue aux gens présents et procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par M. René Jacob, appuyé par Mme Madeleine Robillard de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2026-08-01

3- Lecture et suivis du compte rendu de la rencontre du 15 avril 2026

La présidente effectue une lecture du compte rendu de la rencontre du 15 avril 2026, tout en rappelant à ses conseillers les points principaux qui ont été abordés. Il est proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. Normand Roy de l'adopter, en apportant une correction au point 3. a).

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2026-08-02



Suivis :

- a. **Interdiction de stationnement pour l'hiver – rue des Érables :** M. Jacob indique que ce dossier est ouvert depuis septembre 2023 et que le conseil de quartier est toujours en attente d'une décision, soit depuis près de trois ans. Il expose de nouveau la problématique ainsi que la demande formulée. Le maire mentionne que la limite de vitesse a récemment été réduite à 30 km/h dans ce secteur et précise que la question de l'interdiction du stationnement sera de nouveau soumise au conseil municipal.
- b. **Adhésion à Municipalité amie des aînés (MADA) :** Le dossier a été mis en suspens, considérant le faible nombre de municipalités ayant adhéré à la démarche. M. Martel fera un retour au conseil de quartier à ce sujet.
- c. **Policière-relais :** La présidente indique avoir discuté à deux reprises par téléphone avec la policière-relais. Peu de problématiques avaient été signalées dans le quartier. Il a notamment été mentionné que le nombre d'accidents à l'intersection de la rue des Érables et de la 6^e Rue avait diminué depuis l'aménagement de la traverse piétonne. Les commentaires à ce sujet sont très positifs. La présidente réitère son souhait que la policière-relais participe plus régulièrement aux rencontres du conseil de quartier.

Quelques problématiques de sécurité sont soulevées :

- Vitesse excessive entre les panneaux d'arrêt à proximité de la polyvalente;
 - Présence de personnes qui circulent dans le quartier durant la nuit;
 - Dépôt de déchets dans un bac à ordures situé dans le parc.
- d. **Conservation du boisé de sentiers de la tour Rotary :** Le projet a été mis sur la glace. Le maire précise que, si le projet devait aller de l'avant, une consultation publique serait tenue afin de vérifier son acceptabilité sociale.
 - e. **Maisons unifamiliales abordables :** Le maire explique que le prix des maisons avoisine maintenant davantage 385 000 \$ et que le développement de maisons abordables pourrait se poursuivre sur la rue Giguère.
 - f. **Budget de quartier :** Ce point est inscrit à l'ordre du jour.
 - g. **Mise à jour – Parcours de disque-golf :** La présidente mentionne que les travaux d'aménagement ont débuté.
 - h. **Tour Rotary – Ouverture :** Ce point est inscrit à l'ordre du jour.
 - i. **Ville amie des monarques :** Un citoyen demande où les asclépiades ont été semées. Il est précisé qu'elles l'ont été dans la serre municipale. Il demande s'il serait possible d'en distribuer. Mme Robitaille s'offre pour lui en remettre. Mme Robillard fait ensuite la lecture d'un extrait du compte rendu du 26 février 2025 indiquant que le dossier avait été confié à l'architecte paysagiste. La présidente effectuera une vérification afin de connaître l'état d'avancement du dossier.

- 4- **Tour Rotary :** L'accès à la Tour Rotary avait été interdit, celle-ci n'étant pas jugée suffisamment sécuritaire, notamment pour les enfants. La Ville a reçu des propositions pour effectuer les réparations et s'est entendue sur les travaux à réaliser. Un appel d'offres sera lancé en septembre. Les travaux sont prévus à l'été prochain, période privilégiée en raison de la difficulté à trouver un sous-traitant en juillet. À la suite des travaux, la tour sera conforme aux normes de sécurité.



5- Projet pilote - Rue des érables et 6^e Rue : Les membres souhaitent que le projet pilote soit maintenu l'an prochain. Les résidents concernés constatent une amélioration notable de la situation. L'aménagement est également jugé esthétique et demeurera en place durant l'hiver. L'intersection est considérée comme beaucoup moins dangereuse qu'auparavant. Cette amélioration a également été constatée par la policière-relais.

6- Parc Sabourin : La présidente présente à l'assemblée un PowerPoint portant sur le projet de mini-ville au parc Sabourin, élaboré en collaboration avec M. Jean-Raphaël Drolet.

À la suite de la présentation, les membres du conseil de quartier se montrent favorables au projet. Plusieurs commentaires et pistes de réflexion sont soulevés, notamment :

- l'importance de bien encadrer le marketing destiné aux enfants;
- la problématique liée au stationnement et la possibilité d'aménager des espaces de stationnement sur une partie de l'espace actuellement ouvert;
- l'importance de donner une vocation à cet espace vert actuellement inutilisé;
- la possibilité de réaliser le projet dans le cadre d'un partenariat avec le secteur privé;
- l'exploration d'alternatives permettant de réduire les coûts;
- la possibilité de solliciter des commandites pour la construction des petites maisons.

Le maire souligne que la réalisation du projet pourrait être envisagée si une entente satisfaisante avec le secteur privé peut être conclue.

Il est proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. René Jacob, que le conseil de quartier recommande le dépôt d'une proposition de projet pour la mini-ville du parc Sabourin afin que la Ville puisse en évaluer les coûts et la faisabilité avec ses experts municipaux.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2026-08-03

7- Activité dans le quartier : La présidente rappelle que le conseil de quartier dispose d'un budget annuel de 2 500 \$ et demande si une activité pourrait être financée à même ce budget. Il est mentionné qu'une activité de quartier a récemment été organisée avec succès, sans contribution financière du conseil de quartier, mais qu'une partie du budget aurait pu être utilisée à cette fin.

Il est proposé de réserver une somme de 500 \$ afin de soutenir un organisme dans l'organisation d'une activité dans le quartier, comme cela se fait dans d'autres conseils de quartier.

Il est également proposé de conserver une partie du budget afin de la consacrer éventuellement au projet de mini-parc.

8- Varia

a. Petite séduction – professionnels de la santé : Il est demandé si la Ville peut contribuer à attirer davantage de professionnels de la santé afin d'accroître l'offre de services. Il est précisé que l'attraction de professionnels de la santé ne relève pas directement du mandat de la Ville ni de sa capacité d'intervention. Le conseil



municipal travaille toutefois sur l'attractivité de Val-d'Or, notamment afin d'attirer de nouveaux résidents et de favoriser leur établissement à long terme.

Le maire souligne que l'enjeu ne se limite pas au manque de professionnels. Plus de 4 000 travailleurs provenant de l'extérieur de Val-d'Or occupent actuellement des emplois dans la ville, ce qui ne favorise pas nécessairement l'établissement de familles sur le territoire.

- b. Déneigement – Traverses piétonnières :** Il est demandé de porter une attention particulière au déneigement des traverses piétonnières durant la période hivernale.
- c. Arrêts-stops - Rues Sabourin et Hôtel de ville :** Il est demandé pourquoi les panneaux d'arrêt n'ont pas été retirés à certaines intersections des rues Sabourin et de l'Hôtel-de-Ville. Une vérification sera effectuée à ce sujet.
- d. Fermeture de garderies :** La fermeture de garderies et les enjeux liés au manque de personnel dans les centres de la petite enfance (CPE) sont discutés. Il est précisé que la Ville peut faciliter la réalisation de projets de construction d'installations, mais qu'elle n'a pas le mandat d'assurer leur fonctionnement.
- e. Souper communautaire :** Un souper communautaire est prévu le 26 août à la patinoire BBB.
- f. Semaine des aînés :** La Semaine des aînés se tiendra du 1er au 7 octobre. Il est demandé en quoi consistent les activités prévues. Il est précisé que les activités sont gratuites, à l'exception du brunch.

Il est également mentionné que le dernier déjeuner organisé par l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a réuni 117 personnes, ce qui témoigne de l'intérêt pour ce type d'activité.

10- Date de la prochaine assemblée

Le prochain conseil de quartier de Belvédère aura lieu le mercredi 28 octobre 2026 à 19 h à la Salle des caucus de l'Hôtel de ville de Val-d'Or. Les membres peuvent communiquer avec la présidente entre temps au besoin.

11- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Madeleine Robillard, appuyé par M. Gilles Bernatchez, de lever la séance. Il est 20 h 36.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BEL2026-08-04

Chantal Gagnard

Secrétaire du conseil de quartier

Agente administrative – Service des communications

Ville de Val-d'Or

